

BUREAU DE LA CONVERSION ET DES LITIGES MINIERS

ANNEXE : LISTE PUBLIQUE DES TITRES EXPIRÉS

DATE : Le 26 mars 2009

PAGE : 1 de 1

RÉGION DE : Rouyn-Noranda

La décision ministérielle 32-2995 refusant à l'inscription l'avis de désignation sur carte pour les cellules qui avaient initialement la forme des lots 15 à 17 du rang III dans le canton de Launay (feuillet S.N.R.C. 32D/10), deviendra exécutoire le 10 avril 2009.

Ce territoire qui est maintenant couvert par les cellules (rangée/colonne) 13-49 section 1, 13-50 section 1, 14-49, 14-50, 15-49 et 15-50 dans le feuillet S.N.R.C. 32D/10 sera disponible à la désignation sur carte à l'expiration des délais de l'article 38 de la *Loi sur les mines* (L.R.Q., c. M-13.1), sauf s'il y a appel en vertu de l'article 295 de la *Loi sur les mines*.

PRÉPARÉ PAR:

Brigitte Dionne

APPROUVÉ PAR:

Hélène Giroux

DATE :

26 mars 2009

C.C. Régions

Abonnés à la liste des titres expirés